

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/38

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 01

Procurations : 06

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des fêtes de Janailhac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02 avril 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. RICHIGNAC Guillaume, M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis (procuration de M. DEVARISSIAS Philippe), Mmes LACOURARIE Bernadette (suppléant M. CHAMINADE Gérard), BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), MM. DELOMENIE Bernard et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MME JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, MME HILAIRE-GENIN Karine, M. CUIILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie
SECRETAIRE : Mme Florence BELAIR

Objet : Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) pour la SASU AU COMPTOIR DE CECILE (Monsieur Larenaudie).

Exposé :

Monsieur Cyrille LARENAUDIE, ayant une expérience professionnelle de cuisinier, a créé le 16/02/2024 la SASU AU COMPTOIR DE CECILE pour mener une activité de restauration à Châlus. L'activité s'installe au 4 rue Salardine à Châlus dans un local commercial de 150m² environ propriété de la Mairie de Châlus. Un bail commercial lie l'entreprise et la Mairie propriétaire.

L'entreprise doit mettre en œuvre des travaux d'aménagement du local (en particulier plomberie, électricité, enseigne) afin de mener son activité.

Pour ces travaux d'aménagement du local d'un montant prévisionnel de 14 465 € HT de dépenses éligibles, l'entreprise sollicite une aide au titre du FSEL de la Communauté de communes de 2 893 € (soit 20% des dépenses éligibles hors taxe dans la limite de 3 000€ d'aide maximale).

L'entreprise a par ailleurs sollicité une aide de la Région sur l'équipement matériel pour l'activité.

Le Bureau Communautaire du 26 mars 2024 a émis un avis favorable à ce dossier.

Délibération :

Vu la Délibération du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2018 de mise en place d'un Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) pour les entreprises non éligibles au dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprises ;

Vu la Délibération du Conseil communautaire en date du 8 décembre 2020 relative au règlement du Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) ;

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240408-D2024-38-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Attribue** à la SASU AU COMPTOIR DE CECILE, au titre du FSEL, une aide maximale de 2 893 € représentant 20% de la dépense éligible, pour la réalisation de travaux d'aménagement du local situé 4 rue Salardine. SEL au projet de pour un montant d'aide maximale de 2893 €,
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches et à signer tout document nécessaire au versement de cette aide.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture

Le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 8 avril 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

